

LE GRANDVA

Publication de la Municipalité de Grandvaux
distribuée gratuitement à tous les ménages

lien

Mars 2010 / 69

Pluie de mars, N'engraisse nie oie, ni jars

Fusion

Les préparatifs du mariage vont bon train

La date du mariage est fixée: le 1er juillet 2011. C'est ce jour-là que la fusion adoptée le 17 mai 2009 par les citoyennes et les citoyens de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex et Villette deviendra effective.

Les municipalités se sont mises au travail dès la fin du mois d'août dernier pour préparer l'installation du nouveau ménage de Bourg-en-Lavaux. En collaboration avec les services de l'Etat et Monsieur Fusion du canton, Laurent Curchod.

Vous recevrez régulièrement des informations par le Grandva'lien ou par Info Fusion, qui a pris les couleurs de Bourg-en-Lavaux.

23 commissions thématiques

Toute une série de mesures doivent être prises, de nouveaux processus mis en place dans de nombreux domaines, pour que la fusion soit effective dans un peu plus d'une année.

23 commissions thématiques ont été constituées pour proposer des solutions élaborées en commun. C'est pourquoi chacune de ces commissions réunit le responsable du dicastère concerné dans les cinq communes et les collaborateurs directement impliqués.

Les 23 thématiques couvrent l'ensemble des activités communales, des ressources humaines à l'informatique, de la gestion des infrastructures et du cadre de nos villages à la vie quotidienne des habitants. Elles sont classées par ordre alphabétique sur le tableau de la page suivante.

Un comité de pilotage

Un comité de pilotage assure l'organisation et la cohérence des travaux. Présidé par Claude Friderici, nommé chef de projet pour la mise en œuvre de la fusion, il se réunit environ une fois par mois. Il se compose de dix membres, à raison de deux représentants par commune, le syndic et un municipal.

- **Cully**
Jean-François Potterat, Syndic, et Max Graf
- **Epesses**
Nicole Gross, Syndic et Louis-Philippe Porchet
- **Grandvaux**
Alain Parisod, Syndic et Claude Friderici
- **Riex**
Pierangelo von Kaenel, Syndic et Jean-Paul Demierre
- **Villette**
Jean-Pierre Haenni, Syndic et Bernard Gorjat
- **Secrétariat**
Eliane Fedrigo

Les commissions thématiques transmettent leurs propositions au comité de pilotage qui les préavise à l'attention du collège des municipalités.

Le collège des municipalités

Sous réserve des compétences des conseils communaux, les décisions sont prises par le collège des municipalités.

Pour être adoptée, une décision doit recueillir la double majorité des communes et des municipaux. Elle doit donc être acceptée par au moins 3 des 5 communes et au moins 13 des 25 municipaux.

Cette double majorité garantit que les décisions reposent sur un consensus suffisamment large.

Si une proposition ne recueille pas cette double majorité, elle est renvoyée au comité de pilotage avec des suggestions d'amendements.

Le collège des municipalités est aussi un lieu d'échanges et de communication sur les projets communaux de la vie courante qui suivent et suivront leur cours jusqu'à l'entrée en vigueur de la fusion. Les projets importants figurent d'ailleurs au plan d'investissements mis à jour dans les cinq communes avant la votation du 17 mai 2009.

Un effort d'information à poursuivre

Aujourd'hui, chacun a reçu sa mission et s'est mis au travail. Les résultats de ces travaux vous seront présentés dans les prochains numéros d'Info Fusion. Mais nous ne voulions plus attendre pour vous dire ce que nous avons entrepris et comment nous nous sommes organisés.

Le surcroît de travail qui en résulte est largement compensé par l'enthousiasme et le plaisir de participer à la première fusion de cette importance dans le canton depuis longtemps.

Nous souhaitons en tout cas vous informer le plus complètement possible, comme cela a été fait dans la perspective de la votation.

A bientôt

Le comité de pilotage

**Garage de la Petite Corniche
Michel Delessert S.A.**

Route de Lavaux 329 – 1095 Lutry
Téléphone 021 791 52 65 – Fax 021 791 55 67
E-mail: toyota.lutry@bluewin.ch



Michel et Yann Delessert

Entreprise familiale

Les 23 commissions thématiques

Administration générale et personnel	Manifestations
Accueil de jour des enfants	Protection civile
Assurances sociales	Police
Bâtiments communaux	Routes
Déchets - épuration	Service du feu
Eaux	Service industriels (SIEL/SI)
Eclairage public	Sociétés locales et culture
Ecoles	Tourisme
Espaces verts - cimetières	Urbanisme et police des constructions
Finances	Vignes
Forêts	Voirie
Information	

Conseil communal

Faute de préavis et de points importants la séance du Conseil communal fixée au 15 mars est annulée.

La prochaine séance aura lieu
le 28 juin 2010 à 20h00

Le Bureau du Conseil

Fermeture des bureaux de l'administration communale

En raison des Fêtes pascales, les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi
1^{er} avril à 16h00 au mardi 6 avril 2010 à 7h30

Nous vous remercions de votre compréhension.

La municipalité

Feu bactérien: Elimination volontaire des cotonéasters érigés très sensibles

La Station cantonale d'agriculture a émis de nouvelles recommandations sur ce sujet sensible. Elle remercie toutes les personnes impliquées dans l'engagement pour la lutte très positive contre le feu bactérien en 2009. Sur 184 échantillons analysés par les Stations fédérales de recherche agronomique, 129 se sont avérés infectés par le feu bactérien. Les plantes principalement atteintes sont des cotonéasters érigés, connus pour être très sensibles.

En général, l'élimination des plantes en question est une mesure bien comprise par les propriétaires fonciers. Cette action est facilitée par la possibilité qu'ils ont de couper eux-mêmes la plante concernée à ras du sol et de dévitaliser le système racinaire à l'aide d'un herbicide spécifique à appliquer sur le tronc en respectant les directives du fabricant. Cette manière de faire est aussi valable pour les cotonéasters rampants.

Une brochure (F136) traitant du remplacement des plantes sensibles au feu bactérien peut être commandée au 044 783 61 11 au

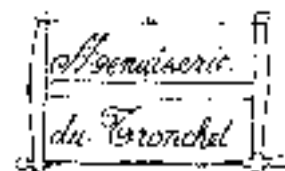
prix de Fr. 8. – ou téléchargeable – mai seulement en allemand – sur le site: www.agroscope.admin.ch/data/publikationen/12293.d.pdf

Le site www.agriculture.vd.ch vous permet de visualiser les espèces de cotonéasters et autres plantes concernées et fournit toutes explications complémentaires.

La municipalité

Le Grandva'lien est tiré à 1300 exemplaires, distribués à tous les ménages de Grandvaux, à la Préfecture, aux Municipalités et aux députés du district. Les articles NON officiels publiés le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Pour tous travaux de menuiserie et agencement de cuisine



Menuiserie du Tronchet SA
Daniel Laffely & Jean-Luc Ansermot

Le Tronchet, 1091 Grandvaux
Tél. atelier: 021 799 24 83 / Fax 021 799 16 57
Tél. privé: 021 907 70 44

«Qui veut être bien servi va chez Laffely & Ansermot»

ED ENTREPRISE ELECTRIQUE
ROGER DESFAYES
CH. DU VIGNY 1 - 1096 CULLY
SPECIALISTE TELECOM ISDN
021 799 33 33 - NATEL 079 206 75 26 - FAX 021 799 33 38
WWW.DESFAYES.CH

Le conseil du mois du SDIS de Gourze



Un feu est agréable uniquement dans une cheminée. Pensez à toujours mettre une grille de protection avant de le quitter!



Une bûche qui roule sur le sol peut être à l'origine d'un feu d'appartement.



Nouvelles du bpa

La conduite en voiture: une technique intelligente peut sauver des vies

La plupart des accidents sont à imputer à des erreurs ou à de mauvais jugements de la part des conducteurs. Les systèmes d'assistance à la conduite peuvent s'avérer déterminants. Ces passagers intelligents – on connaît l'ABS (système antiblocage) et l'ESC (système de contrôle électrique de la stabilité) – signalent les dangers et prennent, si besoin est, les mesures appropriées. Les systèmes d'assistance à la conduite permettent d'éviter jusqu'à 50% des accidents. Vous roulez ainsi en toute sécurité, l'esprit serein, car vous savez pouvoir compter sur votre véhicule.

On distingue en principe trois systèmes:

La dynamique de conduite: système de contrôle électrique de la stabilité (ESC), système antiblocage (ABS), assistant de freinage (BA). Ces systèmes d'assistance à la

conduite désamorcent les situations de conduite critiques. Ainsi, vous gardez le contrôle de votre véhicule, même dans les situations délicates.

Le guidage longitudinal: système de régulateur de vitesse avec détection de distance (ACC), système d'anticipation des collisions (ACA).

Ces systèmes diminuent le risque d'accident. Ils permettent de vous tenir toujours à bonne distance des véhicules qui vous précèdent.

Guidage transversal: assistant de changement de file (LCA), système d'alerte de franchissement de ligne (LDW), assistant au maintien de la trajectoire (LKS). Ces systèmes d'assistance à la conduite aident à maintenir la trajectoire et à changer de file. Ils réduisent grandement les risques d'accident et vous évitent de changer malencontreusement de file.

Testez le QI de votre actuelle ou nouvelle voiture!

Sur le site Internet www.QI-auto.ch, vous pouvez contrôler votre voiture: quel est son équipement en matière de sécurité? Est-il nécessaire?

Vu, écouté, découvert...

La Poste et sa diligence

Non, bien que ce titre puisse laisser penser à une rétrospective du courrier acheminé par la diligence si bien représentée sur la route du col du Gothard, c'est plutôt du manque de diligence que je veux parler. Quoique, ne sommes-nous pas revenus au temps des diligences? J'en veux pour preuve la réalité suivante:

Si vous n'avez pas reçu votre Grandva'lien dans votre courrier du vendredi 5 février, mais seulement le mardi 8 février, c'est en raison de nouvelles pratiques postales. En effet, le Grandva'lien, journal officiel de la commune et distribué à tous les ménages grandvaliens – n'en déplaise même à ceux qui ne veulent pas de publicité – et jusqu'à cette modernisation récente, la date de parution était scrupuleusement respectée. Il faut savoir que le journal est apporté personnellement par le sous-signé, par ailleurs rédacteur, en général le mercredi qui précède sa sortie du vendredi, de manière à ce que les facteurs puissent les intégrer dans leur tournée de fin de semaine. A relever que prenant livraison des journaux à 10h00 du matin, il y a lieu d'attendre l'ouverture de notre bureau postal à 16h00. Précédemment, il aura fallu une semaine pour la mise en page, les corrections et l'impression. Ainsi, en trois jours, ce journal passait de la poste dans votre boîte aux lettres ou case postale.

Or, maintenant ce n'est plus possible, en raison de nouvelles procédures:

Un exemplaire est apporté à la poste pour le peser et sur la base du nombre de personnes destinées à le recevoir, la facturation est préparée et la commune la règle, que ce soit par débit du compte ou par chèque. Ceci implique que le syndic ou un autre municipal soit disponible sur le champ. Il faut se rappeler qu'officiellement, le bureau communal est fermé le mercredi après-midi! **En l'espace les 998 exemplaires nécessaires sont alors mis en caissettes fournies par notre bonne Régie, cinq en l'occurrence, et transportées par le camion du soir jusqu'au nouveau centre de tri à Eclépens... Là, les exemplaires sont remis dans de nouveaux conteneurs munis d'un code barre, correspondant aux tournées des facteurs et reprennent, toujours par camion, le chemin de la poste de Grandvaux... Ainsi, il aura fallu sept jours pour promener ces exemplaires qui, rappelons-le, sont distribués uniquement sur le territoire de la commune et à tous les habitants, donc aucune raison de tri par tournée de facteur ! Et où se trouve le bilan écologique de ce transport?**

Non, il faut vraiment être tombé sur la tête pour édicter de telles règles. Quel est le sens du service public postal en pareille circonstance. Les hebdomadaires – que ce soit Le Courrier et le Régional – n'ont certainement pas à se plier à de telles exigences, sans quoi plus aucun article d'actualité n'aurait sa place. Un peu de bon sens, mes-

sieurs les spécialistes en logistique et revenons à la pratique antérieure, à savoir dépôt à Grandvaux et distribution sans passer par le détour à Eclépens!

Si un retour à la pratique antérieure n'est pas possible, alors passons par une entreprise privée et notre Géant Jaune, déjà aux pieds d'argile et de ce qu'il reste de son service public, invoquera la diminution des envois pour fermer en bonne conscience ses offices postaux... faute de trafic suffisant.

A ce propos, le journal officiel de Cheseaux-sur-Lausanne, intitulé «Le Crieur», a consacré son éditorial de janvier 2010 sur ce même sujet et nous le reproduisons tel quel:

«*Changement dans la distribution du Crieur.*

Ce Crieur que vous tenez en vos mains aurait dû paraître le vendredi 22 janvier. En lieu et place, il a été distribué le 25 ou le 26 janvier. Pendant 35 ans, c'est la Poste qui a distribué votre journal communal, ceci sans problèmes particuliers. Mais la réorganisation du service de distribution postal nous a obligé à abandonner la régie fédérale pour opter pour les services du Bureau vaudois d'adresse (BVA) qui distribue déjà dans nos boîtes aux lettres maintes publicités.

Pas de souci pour les personnes ayant apposé l'autocollant «pas de publicité» le BVA est autorisé à distribuer votre Crieur dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Cheseaux.

Il faut toutefois préciser que ce n'est pas la qualité de la distribution de nos facteurs locaux qui a dicté ce choix, mais les nouvelles contraintes imposées par la Poste suisse.

Ainsi, dès le numéro de février, le dernier délai de réception des textes et annonces reste au vendredi, mais la distribution, aura lieu le lundi ou le mardi en lieu et place du vendredi, selon le plan inséré ci-dessous. A noter qu'en principe il ne sera plus possible de donner des annonces tardivement, les délais donnés par le BVA et l'imprimeur étant très serrés.

Comme par le passé, vous pouvez contacter la rédaction au cas où vous n'auriez pas reçu de journal. Des numéros supplémentaires gratuits sont à disposition de notre population au contrôle des habitants. Merci aux facteurs pour l'excellent travail fourni jusqu'à aujourd'hui, et bienvenue au BVA!»

Voici une localité française où notre Régie nationale pourrait délocaliser lorsqu'il n'y aura plus de courrier à distribuer:



Elle se trouve en Haute-Vienne (87) et son nom remonte au XVIII^e siècle. La commune a abrité un relais de poste (diligence !) sur la route royale Paris-Toulouse. En plus de son nom bizarre, la commune a d'autres atouts: une église fortifiée et les vestiges d'un château fort. Les 1024 habitants sont les Arnacois et non les arnaqueurs! N'y-a-t-il pas une forte similitude entre eux et les Grandvaliens et non Grandvauriens?

Jean-Pierre Genoud,
rédacteur



Impressum

- Editeur:
Municipalité de Grandvaux
- Rédacteur:
Jean-Pierre Genoud
- Publicité:
Jean-Maurice Clerc
- Impression:
Imprimerie et Chronique de Lavaux
- Prochain numéro:
9 avril 2010
- Délai pour textes et annonces:
22 mars 2010

Les Kidrockers ont rêvé aux cocotiers



Les Twistpockets

Chœur d'enfants de Grandvaux, les Kidrockers ont présenté leur spectacle annuel samedi 20 février dernier, dans la salle de l'Hôtel du Monde archi-comble. Et le public, même s'il est acquis d'office aux animations juvéniles, a eu ses attentes particulièrement comblées.

Sur un texte et une mise en scène de Laure Delgrande, également directrice de ce



Un jeune public attentif

chœur, les spectateurs ont assisté à un conte joué et chanté où se mêlaient les rêves et aventures d'une libraire, de toiletteuses pour chats et chiens et d'agents de police d'opérette menant une enquête loufoque sur fond de cocotiers. Non le réchauffement climatique ne permet pas encore cette culture à Lavaux, mais, pour l'occasion des cocotiers avaient tout de même

crû sur la place du village tapissant la scène en toile de fond. Les tout petits – les Twistpockets – ont ouvert le spectacle par deux chants pleins de fraîcheur alors que les Kidrockers tenaient le haut du bitume de la place grandvalienne, rejoints dans deux tableaux par les Teens, démontrant ainsi que le chant se pratique avec bonheur dès le plus jeune âge et tout au long des étapes de la vie. Les yeux pleins d'éclairs joyeux des plus jeunes spectateurs démontraient l'envie de rejoindre la joyeuse cohorte de la scène.

Bravo à Laure Delgrande pour cet engagement désintéressé, ainsi qu'aux parents, éclairagiste, sonorisateur, vigneron, sans oublier les autorités communales, qui ont



Avec les Teens

contribué à compléter l'excellente réussite du spectacle et réjoui les papilles gustatives du public, avec diverses confections pâtisseries et boissons du cru.

JPG



Les Kidrockers

GERALD MAURY

CH. DE CHAMPAFLON 7
CP 120 - 1096 CULLY
TÉL. 021 799 47 30
NATEL 079 409 22 37
g.maury@bluewin.ch
ATELIER: LA THIOLEYRE

MAÎTRISE FÉDÉRALE
PLÂTRERIE, PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION, RÉNOVATION

PRÈS DE CHEZ VOUS!

MAZOL SA

021 799 92 92

Mazout avantageux!
Livraison 7/7

en toute saison, demandez une offre!

A voir, écouter, découvrir... et pourquoi pas déguster!

Communications du conseil paroissial de Villette



Nos rendez-vous culturels

Dimanche 7 mars

9h00 Grandvaux,
10h30 Cully*

Dimanche 14 mars

9h00 Riex, café-tartine
10h30 Grandvaux*

Dimanche 21 mars

9h00 Cully
10h30 Villette*

Dimanche 28 mars

10h30 Cully, Rameaux,

Jedi 1^{er} avril

20h00 Collège des Monts*

Vendredi 2 avril

10h30, Grandvaux*

Dimanche 4 avril

9h00 Villette*
10h30 Cully*

*cène

Fête à Jésus

Le vendredi 26 mars, de 16h15 à 17h30, les enfants et leurs parents sont attendus à la salle paroissiale de Notre Dame de Cully, pour fêter Pâques.

Culte de l'enfance

Prochaine rencontre le mercredi 10 mars, salle boisée du Genevrey, de 12h00 à 15h30, infos auprès de Marie-Claude Baatard, 021 784 57 78.

Lieux de prière

Les mardis, à 20h00, à l'Hôpital de Lavaux, 4^e étage, groupe interconfessionnel de prière pour l'unité des chrétiens.

Les vendredis, de 8h00 à 8h30, prière paroissiale au Temple de Cully. Infos auprès de Marie-Claude Baatard.

Ainés

Rencontre du Trait d'Union le mercredi 10 mars à 14h30. Un après-midi en musique avec Styves Orchestre solo.

Rencontre du Cep d'Or le mercredi 24 mars, 14h00, salle des Mariadoules à Aran. Un après-midi en chansons avec le chœur des paysannes.

Action de Carême PPP

Le week-end des 13-14 mars, des roses seront vendues dans toute la Suisse pour soutenir les projets des œuvres d'entraide des Eglises protestante et catholique suisses, à savoir respectivement PPP et Action de Carême.

Assemblée de paroisse

Réservez déjà dans vos agendas la date de la prochaine assemblée de paroisse: le 29 avril au Temple de Cully à 20h00.

Catéchisme

Rencontre des 7^e: 17 mars, 17h30 à la Cure; 9^e: Week-end des 6 et 7 mars, à Crêt-Bérard

Dimanche des malades

Le 7 mars est le dimanche des malades. A cette occasion, le pasteur François Rosselet, aumônier d'hôpital, présidera nos cultes paroissiaux à 9h00 (Grandvaux) et 10h30 (Cully). Rappelons que pour son autre mi-temps, le pasteur Rosselet est le coordinateur de la Région Lavaux.

 **RE/MAX**
Place Saint-Louis 1 – 1110 Morges La Côte

Vendre ou acheter
un bien immobilier en toute confiance :

Votre courtier immobilier à Grandvaux et Lavaux

 **Michel Bovay**
Mobile : 41 79 707 47 80
Email : michel.bovay@remax.ch

« Grandvaux est un village
calme et reposant »
- Mais dormez-vous vraiment bien... ?



Votre spécialiste en literie
Centre commercial – 1070 Puidoux
www.mobideco.ch – 021 946 46 42



Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Mardi 16 mars 2010, à 20h15, à Grandvaux,
(Salle des sociétés, Logis du Monde)**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2009
2. Rapports sur l'activité 2009:
 - de la présidente
 - des responsables des services
 - de la caissière, des comptes 2009 et du budget 2010
 - des vérificateurs
3. Discussion et approbation des rapports
4. Fixation des cotisations
5. Election du comité, des vérificateurs et des membres du bureau du SEL
6. Modification de la charte SEL
7. Divers et propositions individuelles

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

*Pour le comité de l'Entraide Familiale:
Christine Lavanchy, présidente*

Pour adresse: Christine Lavanchy, rue St-Georges 10, 1091 Grandvaux,
Tél. 021 799 16 45, e-mail: chlavanchy@bluewin.ch



Réparations
Ventes voitures
Neuves et occasions
Toutes marques

Lavage automatique

Rte des Monts-de-Lavaux 318
1090 La Croix/Lutry
021/ 791 53 74
garagedelacroix@bluewin.ch

www.garagedelacroix-lutry.ch

PIERRE BLANC
TRANSPORTS S.r.l.

1090 LA CROIX
Tél. 021 791 53 47

1092 BELMONT
Fax 021 791 58 83

Qui cherche... trouve!

Cherchons à louer
un local/garage/box (25 m² ou plus) à Grandvaux, Cully ou environs dès début 2010 et pour une durée indéterminée.

Armand et Lael Deuvaert
021 799 99 99.

Concerts 2010



Aran 07 mars à 15h00
Paudex 12 mars 20h15
Grandvaux 13 mars 20h15
Direction: Olivier Cassard

Les Paysannes vaudoises du groupe des Monts de Lavaux

ont le plaisir d'accueillir
le groupe des Paysannes
de Provence

le dimanche 14 mars 2010
à 14h30
à la salle des Mariadoules
à Aran

pour la présentation de leur
pièce de théâtre

«Réveillon à la montagne»
Comédie en 3 actes (1h30)

Entrée: «à votre bon cœur»
Buvette, pâtisserie
Cordiale invitation à tous!

ANDRÉ-DANIEL MEYLAN et les Globe Glotters



De la poésie... un bol de fraîcheur et de bonne humeur

Grande Salle de Grandvaux
Samedi 20 mars 2010 à 20h30

Entrée adulte: Fr. 25.- / Enfant jusqu'à 16 ans: Fr. 16.-
Petite restauration

Réservation: 021 799 31 04 ou 079 776 43 07
ou laformela@bluewin.ch



Vendredi 26 mars 2010 DUO FLÛTE ET PIANO AU FIL DU TEMPS

Par Catherine Eckert, flûtiste
et Isabelle Longchamp, pianiste

Ces deux musiciennes de la région genevoise vous proposent une promenade musicale colorée et variée, au gré d'œuvres de Jean-Sébastien Bach, Gabriel Fauré, Francis Poulenc, Maurice Ravel et Nino Rota.
Un moment musical plein de finesse!

Chez Lara et Josef Bingesser – Route de la Petite-Corniche 1
1091 Grandvaux – Tél. 021 799 31 80

Récital dès 19h30, puis repas composé de ce que chacun amène.

Souvenirs, souvenirs...

Ce qu'était le service de la poste il y a 75 ans, selon article paru dans la Feuille d'Avis de Lausanne en avril 1935:

«La Poste pendant les Fêtes de Pâques»

La Direction des Postes nous communique les mesures prises pour le service postal à Lausanne, à l'occasion des fêtes de Pâques:

1. Le jour du Vendredi-Saint, une distribution de lettres et de colis aura lieu à domicile, le matin. Les guichets des bureaux de poste seront fermés. Dans le reste du canton, aucune distribution à domicile n'aura lieu ce jour-là, et les guichets de bureaux de poste seront ouverts pendant une heure, comme le dimanche, pour le retrait du courrier.

2. Le dimanche de Pâques, le service pos-

tal sera réduit comme les dimanches ordinaires. Il n'y aura donc, ce jour-là, aucune distribution des envois postaux à domicile, sauf les envois par express. Les envois dont la distribution est désirée pour Pâques, devront être mis à la poste assez tôt pour pouvoir être délivrés aux destinataires le samedi.

3. Le lundi de Pâques, les guichets des bureaux de poste de St-François et de la gare C.F.F. seront ouverts au public de 10h00 à midi et ceux des offices de Chauderon et de la Sallaz de 9h00 à 10h30. Les autres bureaux

de poste de la ville seront complètement fermés. Une distribution d'envois postaux de toutes catégories aura lieu à domicile, le matin. La distribution des lettres comprendra également le courrier étranger parvenu par le train de Paris à 7 heures, ce qui retardera quelque peu le départ des facteurs. Dans le reste du canton, les guichets seront ouverts, en règle générale, au moins deux heures le matin, et fermés l'après-midi. Une distribution de lettres et colis aura lieu, autant que possible, le matin.»

Quand le gaz était produit et fourni par l'usine de Lutry, reproduction d'une lettre écrite le 22 février 1912 à la Municipalité de Grandvaux:

Monsieur le Syndic, Messieurs,

En automne 1909, nous avons eu l'avantage de vous faire des offres pour la fourniture de gaz, conjointement à d'autres Communes de Lavaux. La crise que traversait alors le vignoble a retardé la solution. Aujourd'hui, plusieurs habitants du village nous ont demandé à quelles conditions la Société envisagerait de distribuer la gaz à Grandvaux. Nous avons étudié la construction et le coût d'un réseau desservant le village proprement dit avec point final, pour le moment, au bureau de poste. Ce réseau nous coûterait fr. 5200.-. Si nous prenons pour base le rendement des réseaux conjoints à Lutry il est hors de doute que cette dépense de fr. 5200.- ne serait pas rentable avant longtemps et, comme nous avons déjà suffisamment de branchements non rentables, nous ne pouvons nous engager à construire un nouveau réseau sans garantie de rendement ou participation au coût général, de façon à diminuer nos frais et risques.

Cette situation a été expliquée par notre gérant aux divers intéressés à l'amenée du gaz à Grandvaux. et aux personnes comprenant bien leurs intérêts et les nôtres, nous fait entrevoir une subvention personnelle de fr. 1000.- environ.

Il nous paraît que la Commune pourrait aussi entrer dans les vues des administrés et des actionnaires dans une certaine mesure à l'accomplissement du travail projeté dont le

résultat sera une plus-value pour la Commune, et progrès à une source de développement.

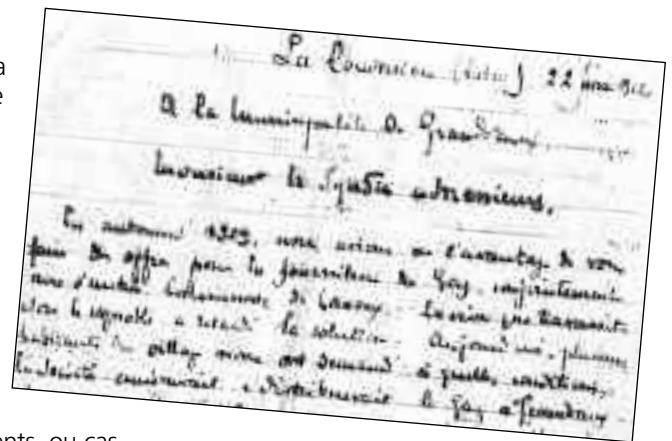
Vous n'ignorez pas, Messieurs, sur le fait d'ajouter le gaz aux facilités procurées par l'amenée de l'eau et de l'électricité, donnera une plus-value aux immeubles bâtis et aussi aux terrains à bâtir qui pourrait profiter de la distribution de gaz.

La Commune en profitera elle-même en tout premier lieu en utilisant le gaz pour ses bâtiments, ou cas échéant pour suppléer, en cas de besoins à l'éclairage électrique des rues. Elle en profitera en retirant une augmentation des droits de mutations qui seront la résultante d'une augmentation dans le prix de vente des immeubles pouvant profiter de ce nouvel élément de progrès.

Il nous paraît qu'une subvention unique de mille francs ne serait pas disproportionnée. Cette somme nous paraît équitable et bien en rapport avec le développement et les facilités qu'apporterait l'amenée du gaz soit à la Commune, soit à ses habitants.

A titre de mémoire nous vous rappelons que Lutry a souscrit, lors de la construction de la société fr. 10'000.- et les particuliers fr. 30'000.-.

Cully Commune: fr. 5000.- et les habitants fr. 15'000.-. Villette nous a donné l'autorisation d'utiliser gratuitement, pour la



pose de nos canalisations, les fouilles qu'elle ferait effectuer pour la pose de sa canalisation d'eau. Cette autorisation nous a valu une économie de fr. 800.- au moins, Grandvaux ferait-elle moins?

Nous disons que nous pourrions commencer les travaux dans le plus bref délai si la Commune admettait notre manière de voir.

Nous espérons, Monsieur le Syndic, et Messieurs, que vous examinerez notre proposition avec bienveillance et vous en reconnaîtrez non seulement la bien-fondé, mais la juste mesure pour l'intérêt général des deux parties.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil du gaz à Lutry

*La rédaction du Grandva'lien
vous souhaite de magnifiques
Fêtes pascales fleuries!*

